



**SUJET : MINISTERE-SANTE MEDECINS LIBERAUX ASSURANCE MALADIE
SYNDICATS REMUNERATION ACCORD CONVENTIONNEL URPS ELECTIONS
INFORMATIQUE DONNEES DE SANTE-DMP**

La FMF réclame une revalorisation de la rémunération des médecins pour atteindre la moyenne européenne

PARIS, 27 août 2015 (APM) - La Fédération des médecins de France (FMF) réclame une remise à niveau des honoraires des médecins libéraux afin d'atteindre la moyenne des rémunérations observées en Europe, ont exposé mercredi ses principaux cadres, lors d'une conférence de presse.

Le président de la FMF, le Dr Jean-Paul Hamon, accompagné des vice-présidents des branches généralistes, spécialistes et à exercice particulier, respectivement les Drs Claude Bronner, Benoît Feger et Corinne Le Sauder, ont présenté les principales priorités du syndicat pour la rentrée et les élections professionnelles programmées à l'automne.

La question de la revalorisation des honoraires sera au coeur de la campagne, la FMF réclamant à son tour une hausse significative pour les médecins de secteur 1, pour atteindre "la moyenne européenne", à un niveau proche de la rémunération actuelle des médecins conseils de l'assurance maladie. Les syndicalistes n'ont toutefois pas donné d'ordre de grandeur pour cette moyenne.

Dans un rapport publié en 2008, l'OCDE avait évalué la rémunération annuelle des médecins généralistes et spécialistes dans respectivement 12 et 13 pays (dont trois hors Europe), calculés en dollars américains ajustés selon la parité de pouvoir d'achat (PPA), précise-t-on. Les revenus des généralistes français arrivaient au 10ème rang, à 84.000 dollars. Les spécialistes arrivaient au 7ème rang (144.000 dollars).

La FMF a calculé que si les médecins généralistes et les médecins conseils avaient un revenu moyen plutôt proche (73.000 contre 71.000 euros), leur temps de travail respectif moyen pouvait être évalué à 2.833 heures pour les premiers (à raison de quatre consultations de l'heure, pour 60% de leur temps) et 1.473 heures pour les seconds, a observé Claude Bronner.

"Le calcul est vite fait: à temps de travail égal, le médecin généraliste devrait gagner en moyenne le double. Ce n'est plus tolérable", a-t-il affirmé, ajoutant que ces calculs seraient présentés aux caisses pour les prochaines négociations conventionnelles.

Comme la CSMF, dont le président indiquait mercredi ne pas souhaiter se battre pour "un ou deux euros" de plus sur le tarif de la consultation (cf APM VG7NTP5FX), la FMF a fait savoir qu'elle n'irait pas négocier avec l'assurance maladie pour "obtenir des miettes".

5 MILLIARDS POUR LA MEDECINE LIBERALE

"Nous réclamons un vrai plan Marshall pour la médecine libérale. Il faudrait 5 milliards d'euros", a prévenu Jean-Paul Hamon, appelant les tutelles à faire des choix allant au-delà d'une régulation de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) d'année en année.

Se référant aux propositions formulées dans l'ouvrage publié cet été avec le journaliste du Parisien Daniel Rosenweg (La Fin de notre système de santé, chez Albin Michel), il

invite notamment à faire des économies sur la gestion des caisses d'assurance maladie (2 milliards d'euros), les cotisations perçues par les complémentaires santé (4,8 milliards d'euros), la rationalisation et la régulation des urgences hospitalières (3 milliards d'euros), et la consommation de médicaments (10 milliards d'euros).

La FMF a réitéré son opposition à l'avenant n°8 à la convention médicale et au contrat d'accès aux soins (CAS), militant pour la mise en place d'un secteur d'exercice unique dans lequel les médecins appliqueraient des tarifs de base communs à chaque discipline, tout en ayant la possibilité de facturer des "compléments d'honoraires".

Le Dr Hamon a par ailleurs insisté sur la nécessité de peser au sein des instances conventionnelles afin de lutter contre le "harcèlement" des caisses d'assurance maladie à l'égard des médecins. Il a cité plusieurs cas dans lesquels les praticiens mis en cause avaient très mal ressenti les reproches formulés par les médecins conseils, sur la base de statistiques ne prenant pas en compte leur exercice.

"On ne veut pas reconnaître que le 'burn-out' des médecins, l'importance de la pression psychologique qu'exercent les caisses sur les médecins libéraux", a déploré le Dr Feger, soulignant l'importance du rôle de la cellule d'appui juridique du syndicat auprès des adhérents.

La FMF souhaite augmenter sa présence au sein des unions régionales des professionnels de santé (URPS), notamment afin de pouvoir s'opposer aux agences régionales de santé (ARS).

Les cadres de la FMF ont réaffirmé leur opposition au projet de loi de santé et indiqué qu'en région, ils combattraient les efforts déployés par les tutelles pour développer le dossier médical personnel (DMP) et les messageries sécurisées de santé, dénonçant une "farce ruineuse" pour des dispositifs qui ne "fonctionnent pas".

A l'inverse, ils ont fait la promotion de la messagerie sécurisée Apicrypt, soulignant qu'elle était fonctionnelle et adoptée par environ 36.000 praticiens.

vg/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

VG8NTQOA7 27/08/2015 15:44 ACTU

©1989-2015 APM International.